

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE
LA LIGUE DE NATATION DE LA REUNION
VENDREDI 08 NOVEMBRE 2024

➤ **Ouverture de la séance à 18 h 23 à la maison régionale des sports**

M Henri FONTAINE, Président de la Ligue de Natation ouvre la séance.

Appel nominal des clubs

Les clubs représentés :

CLUB	REPRESENTE PAR	VOIX
ASEC ST PAUL	Laurent BORDIER	893
AQUA-PLAINE 431	Yamina PAYET	20
AQUATIC CLUB DE L'EST	Isabelle MACE	3
AQUATIC CLUB SAINTE MARIE	Jeanne VENEZIA	221
ASSOCIATION NATATION CILAOS CLUB	Emmanuelle CARRON	127
AVIRONS UNITE NATATION	Bruno LHERMITTE	45
CN ST JOSEPH	Michel DESIRE	636
CLUB AQUATIQUE DE LA POSSESSION	Julien OBERLE	385
CN ST LEU	Jean Patrick BERNET	517
CN TAMPONNAIS	Yvan PREVOST	321
CN LES Z'ANGUILLES DE SALAZIE	Adrien SWIDZINSKI	169
CLUB DES NAGEURS PANONNAIS	Frederic PILLORE	303
CN POSSESSION	Jean Hugues SAVIGNY	62
CN ST PIERROIS	Mylène MASSOU	379
LA JEANNE NATATION	Mahdia BENHAMLA	549
LES AQUANAUTES	Marie TAVENARD	290
LES DAUPHINS ST LOUISIENS	David MAILLOT	289
LES SIRENES DE L'OUEST	Flore ATTYASSE	156
MOUFIA AQUATIK	Cindy PITCHECANIN	56
NATATION ST DENIS REUNION	Antoine DRAPET	1013
SUD SAUVAGE NATATION	Guilène FAUBOURG	109
VUE BELLE NATATION	Nicolas BOUCHER	55

➤ **Procès-verbal de l'AGO du 08 décembre 2023 (annexe 1)**

Voté à l'unanimité

PV adopté.

➤ **Rapport moral (annexe 2)**

Lecture du rapport moral par le président, Henri FONTAINE.

Voté l'unanimité
Rapport moral adopté.

➤ **Rapport de trésorerie (annexe 3), rapport de l'Expert-comptable et rapport du Commissaire aux comptes (annexe 4)**

Lecture du rapport de trésorerie est faite par le trésorier, M. IDMONT Samuel.

Une baisse de 209 licenciés par rapport à la saison précédente, les recettes des licences restent stables.

M. Vincent MURAT représentant du cabinet d'expert-comptable « Moustafa IBRAHIM » fait la lecture des comptes arrêtés au 31 aout 2024.

Cette année, la ligue enregistre un bilan négatif de 19 000,00€. Les nageurs qualifiés à la Coupe de France des départements en décembre 2023 ont reçu une aide de 850,00 euros par nageur, ce qui entraîne un déficit.

Nous constatons une légère baisse de la trésorerie disponible en fin d'exercice : 168 k€ de disponibilités au 31/08/2024 contre 201 k€ au 31/08/2023 soit une baisse de - 33 k€. Cette baisse de trésorerie est temporaire le temps d'une part que les soldes des subventions soient encaissés et d'autre part que les dépenses afférentes aux différentes actions soient engagées

Lecture du rapport par M. Patrick PATCHEZ le commissaire aux comptes qui atteste la sincérité des comptes.

➤ **Rapport d'activités**

- Lecture du rapport d'activité en natation artistique par la secrétaire générale Mahdia BENHAMLA (annexe 5)
- Lecture du rapport d'activité en natation course par la référente, Julie ABEL (annexe 6)
- Lecture du rapport des officiels est lu par Dominique DERVILLIER (annexe 7)

➤ **Présentation du budget prévisionnel par le trésorier (annexe 8)**

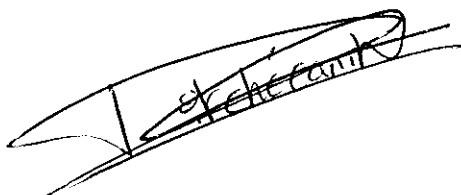
Cette année le budget est détaillé pour plus de visibilité sur chaque poste

Le budget prévisionnel est adopté.

Fin de l'assemblée générale à 19 H 01.

Secrétaire de séance

Cindy PITCHECANIN



Le président

Dominique DERVILLIER

